



Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex - Tél 02 35 52 31 25  
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen – Tél 02 31 91 21 82  
[syndicat.cgt@normandie.fr](mailto:syndicat.cgt@normandie.fr)  
<https://www.cgtern.fr>

## CHSCT DU 17 DECEMBRE 2019 Déclaration préalable

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les élus,

Les évènements d'hier, lundi 16 décembre, nous confortent dans notre analyse sur la situation du dialogue social dans la collectivité et sur l'impact des décisions prises par les élus Régionaux.  
Nous voulions nous adresser directement à ces derniers pour leur en faire part.

Devant notre insistance, Monsieur Morin est venu nous voir pour nous réexpliquer, comme l'ont fait précédemment différents interlocuteurs que la salle était pleine. Le refus que vous y avez opposé démontre à lui seul les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous aurions préféré un refus clair et transparent.

Par ailleurs, nous avons lu attentivement la lettre de Monsieur le directeur général des services en date du 13 décembre. Comme bien souvent, le diable se cache dans les détails ; nous ne reprendrons pas ici l'intégralité des points qui pourraient porter à controverse, mais deux qui sont le fondement même des difficultés de notre dialogue. Je cite : « je tiens à vous réaffirmer que notre collectivité s'attache à garantir depuis la fusion un dialogue social soutenu et de qualité avec ses partenaires sociaux et vos représentants du Personnel ».

Vous employez le terme de partenaire mais comme vous pouvez le constater nous ne sommes pas des alliés car nous ne défendons pas les mêmes buts ; Vous employez le mot de dialogue ; ce terme présuppose qu'il y ait prise en compte des arguments de chaque parti, sinon c'est une simple conversation. Et c'est ce qui se passe trop souvent. C'est pourquoi nous remettons en cause aussi le terme de qualité tout en étant en accord sur le terme de soutenu.

Un peu plus loin, vous dites que vous associez en continu les organisations syndicales dans la construction de certaines politiques RH. Ce sont des éléments de langage qui ne recouvre pas la réalité de ce qui se passe ; Comme nous avons pu vous le dire à plusieurs reprises, nous sommes contre la cogestion, et ce qui se passe est, comme vous le dites un peu plus loin, plus d'information des nouvelles modalités de gestions ou d'évolutions réglementaires...

Le contrat de confiance entre vous et nous n'est pas rempli ; nous représentant du personnel, notion simple. Mais pour vous, pouvoir politique et administration, par nature et statut intimement lié, cela laisse une certaine ambiguïté sur qui décide quoi.

Nous sommes des républicains, nous ne remettons pas en cause l'autorité de la collectivité ; elle est légitime. Mais vous devriez vous rendre compte, pour que cette contrainte soit acceptée, il faudrait revenir à l'essence d'un véritable dialogue, sincère et ouvert.

Ouvert, il ne l'est pas. Vous venez avec des propositions fermées, une explication et justification de texte approfondie ; ce que nous avons à en dire est rejeté de manière simpliste.  
Le plan de déprécarisation en est un parfait exemple parmi beaucoup d'autres.

Quant à la sincérité, il y a plusieurs solutions :

- 1) Vous considérez qu'elle n'a pas lieu d'être et dans ce cas le dialogue social non-plus ;

- 2) Vous pensez être sincère, que les accros successifs n'ont que peu d'importance : dans ce cas, vous vous tromperiez.
- 3) Vous êtes tellement à fond dans vos sujets, tellement persuadé de bien faire que vous manquez de recul : dans ce cas, écoutez beaucoup plus ce que nous avons à vous dire.

Le fait que ce contrat de confiance ne soit pas établi altère de façon profonde les actions que vous voulez mettre en place --Dommage--

L'échec, du contrat de confiance nécessaire à un climat social serein, amène, si ce n'est à la démobilisation, il provoque la radicalisation.

De ce fait, le contrat social n'y est pas non plus. Cette relation contractuelle que nous devrions avoir avec vous, nous représentant du personnel, pour faire en sorte que soit respecté la parole et les écrits sans prétendre que nous n'avons pas compris, pour que soit appliqué des principes d'équité dans un souci d'intérêt général, reste pour l'instant une nécessité qui nous semble bien lointaine.

Nous pensons aussi que nous avons des difficultés pour nous comprendre sur le rôle de représentant du personnel. Un autre point qui restera à éclaircir.

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élus, la CGT du Conseil Régional vous réaffirme que nous sommes dans un état de revendication permanente, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du dialogue social. La raison en est que nous sommes dans une volonté, elle aussi, permanente de progrès social. C'est notre raison d'être.

En reprenant les termes de M Morin, la porte ouverte, nous y sommes favorables mais il faudrait pour cela que soit changé vos fondamentaux sur ce que peut être un dialogue social.

Devant le fait que nous ne soyons pas entendus sur le fond de ce problème, nous ne siégeront pas à cette séance du CHSCT.

Merci de votre attention